



**COMMUNIQUE COMMUN SNICS-FSU, FSU et FCPE :**

**« Loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification »**

**Le Palais Bourbon ne déconfiné pas la démocratie.**

Le Conseil national du SNICS-FSU, réuni en congrès extraordinaire le 6 avril 2021, exige la suppression de l'article 1 bis A de la loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification.

Par amertume, certains médecins-parlementaires face à l'échec d'une politique partisane et corporatiste - écartée par la loi « pour une Ecole de la confiance »- profitent de la loi de santé dite « RIST » pour recréer un service de santé scolaire sous coordination médicale regroupant infirmier.es, assistant.es du service social et psychologues de l'Éducation nationale.

Cette organisation confuse, qui dilue les responsabilités comme les spécificités d'exercice, a déjà existé dans les années 1980, et a été considérée par la représentation nationale comme inefficace, obsolète et inadaptée à l'Ecole et aux besoins en santé des jeunes.

L'Assemblée nationale est au cœur de notre démocratie. Pourtant les mêmes député.es, ignorant que « *la loi est l'expression de la volonté générale* », méprisent sans vergogne l'expression de l'ensemble de la communauté scolaire, dont les parents, qui demande à l'unisson la suppression de l'article 1bis A, suppression adoptée en première lecture par le Sénat.

Ces député.es affirment que la coopération au sein de l'Éducation nationale en matière de politique sanitaire n'est pas performante et remettent en question, sans justification objective ni étude préalable, le travail de coordination fourni, notamment par le personnel infirmier.

Ces allégations sont jugées méprisantes et mensongères par les 7700 infirmier.es, les 3 000 assistant.es de service social, les 8 300 psychologues de l'Éducation nationale qui œuvrent sans relâche à la réussite scolaire de tous les élèves.

Cette banalité du mépris dans laquelle sombrent ces quelques représentant.es de la Nation est délétère pour l'Ecole de la République qui mérite mieux qu'une furia législative et un vote à la hussarde.

Nous demandons solennellement à l'Assemblée Nationale et au gouvernement de revoir leur copie !

La France, l'Ecole traversent une épreuve terrible qui ne doit pas conduire, à travers ses institutions, à une anorexie démocratique.

Le 6 avril 2021

Contacts presse :

Saphia Guerreschi - secrétaire générale - 06 87 89 13 34

Carole Pourvendier - secrétaire générale - 06 79 78 89 85